

## SUCCES, Un Projet de Recherche pour Renforcer la Compétitivité et la Durabilité Economique

Par : Bertrand Le Gallic et Guirec Vannier ;  
UMR Amure ; Université de Brest

**Avec un total cumulé de près de 144 milliards de dollar en 2014, les produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) représentent l'un des biens alimentaires les plus échangés (FAO, 2015), devant des produits comme le café, le sucre, ou les céréales (FAOSTAT 2014<sup>1</sup>). S'ils évoluent légèrement au cours du temps du fait notamment d'une nouvelle demande dans les économies émergentes telle que la Chine, les flux commerciaux de PPA s'organisent aujourd'hui essentiellement à partir des pays en développement vers les marchés des pays développés (OCDE, 2007). C'est notamment le cas de pays tels que le Brésil, la Russie ou l'Égypte (FAO, 2014). Les trois principaux marchés sont l'Union Européenne (UE - en tant qu'entité économique autonome), les Etats-Unis d'Amérique et le Japon, avec des niveaux d'importation en 2013 évalués respectivement à 26<sup>2</sup>, 19 et 15 milliards de dollar.**

Ces trois économies sont par ailleurs des importateurs nets, c'est-à-dire que leur consommation dépend dans une certaine mesure des importations réalisées. Le niveau de dépendance est ainsi estimé à 54% et 60 % pour

le Japon et les Etats-Unis d'Amérique (FAO, 2014), tandis que la dépendance de l'Union Européenne ne cesse d'augmenter, pour atteindre aujourd'hui près de 70 % en valeur (le ratio d'autosuffisance net<sup>3</sup>, qui ne prend pas en compte les exportations, étant quant à lui de 45%; EC, 2014).

Dans le cas de l'Union Européenne, cette situation s'explique de manière conjoncturelle par une demande croissante en produits de la mer, tandis que l'offre européenne reste confrontée à des limites, que ce soit pour le secteur de la pêche (plafonds de captures ou d'effort de pêche) ou de l'aquaculture (espaces limités ; conflits d'usage; contraintes réglementaires). De manière plus structurelle, les différentiels de compétitivité qui existent aujourd'hui entre les produits européens et les produits importés sont tels que c'est même la durabilité économique de certains systèmes productifs qui est peut être remise en question.

En 2014, la Direction de la Recherche de la Commission Européenne a donc souhaité, dans le cadre du programme de Recherche Horizon 2020<sup>4</sup>, émettre un appel à projet visant à traiter cette situation. Contenu dans le point 9 (Food security, sustainable agriculture and forestry,

1- <http://faostat3.fao.org>

2 - 23% des importations mondiales ; hors échanges intra-européens

3 - Production de l'UE / Consommation apparente de l'UE

4 - Le nouveau nom pour les Programmes Cadres de Recherche et Développement (PCRD ou Framework Program – FP– en anglais)

marine and maritime and inland water research and the bioeconomy), et s'inscrivant dans la stratégie « croissance bleue » (Blue Growth – BG) de la Commission Européenne, l'appel d'offre BG-10-2014 porte de manière spécifique sur les questions de compétitivité et de durabilité économique du secteur européen des produits de la mer<sup>5</sup>.

Le projet SUCCESS (Strategic Use of Competitiveness towards Consolidating the Economic Sustainability of the European Seafood sector) est l'un des deux lauréats de cet appel à projets BG-10. Comme son intitulé l'indique, il vise à maintenir et à développer les activités de production liées au secteur des PPA, afin non seulement de préserver des compétences et des savoir-faire, mais également contribuer à la création de richesses nouvelles.

Dans le contexte concurrentiel international actuel, et notamment le régime mis en œuvre par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)<sup>6</sup>, il est nécessaire de préciser que les produits européens ne peuvent entrer dans une compétitivité-prix avec la plupart des produits importés, et qu'une partie significative de la consommation européenne, notamment de l'UE, aura vocation à être à l'avenir toujours satisfaite par les produits d'importation. Cependant, dans tous les pays de l'UE, il peut exister une demande pour des produits de la mer qui s'inscrivent dans une stratégie de compétitivité hors-prix, reposant sur une logique de spécialisation dans des produits

qui peuvent se différencier par leur origine, leur qualité ou leur mode de production. Ce sont ces activités que le projet SUCCESS vise à renforcer et développer; dans cet article, une présentation du cadre de la recherche et du consortium sera tout d'abord proposée, puis quelques-unes des pistes de recherche les plus prometteuses seront décrites.

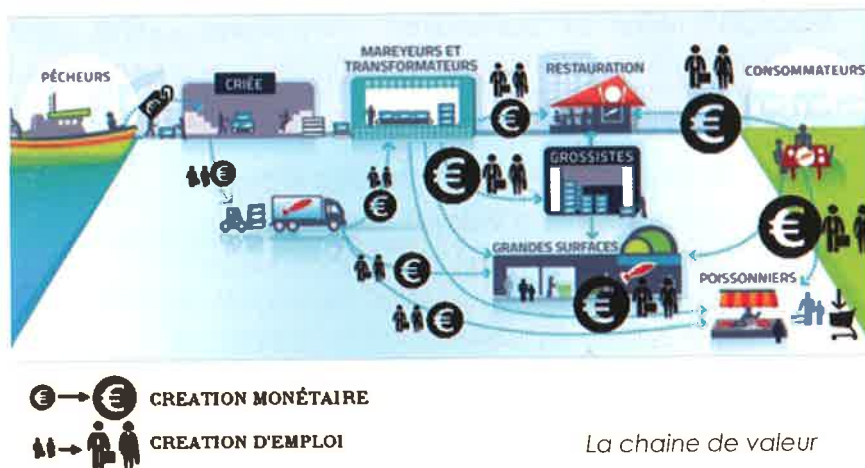
### Cadre de la recherche

Le projet SUCCESS examinera deux stratégies afin d'identifier les opportunités de croissance, d'emploi et d'innovation dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture:

- Etudier les différents types d'innovations techniques et organisationnelles
- Encourager l'élimination des obstacles à la compétitivité à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement.

Pour ces deux éléments, les stratégies des producteurs primaires et les préférences des

### CHAÎNE DE VALEUR DES PRODUITS DE LA MER



### ENCADRE 1: Comment est financée la recherche dans l'Union européenne ?

SUCCESS est un projet de recherche européen financé pour 3 ans (2015-2018) faisant partie de la Stratégie H2020<sup>7</sup>. La recherche européenne est financée par la Commission Européenne. Elle s'est structurée autour de Programmes Cadres de Recherche et de Développement (PCRD). Le Programme pour la période 2014-2020, intitulé Horizon 2020, met l'accent sur trois thèmes principaux que sont l'excellence scientifique, les enjeux industriels et les défis sociétaux, et a pour ambition de générer des impacts réels pour la société.

5 - [http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/wp/2014\\_2015/main/h2020-wp1415-food\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/wp/2014_2015/main/h2020-wp1415-food_en.pdf)

6 - Les PPA sont considérés comme des biens « non agricoles », et à ce titre entrent dans le champ de négociation des biens dits industriels

7 - Pour Horizon 2020

consommateurs en matière de produits de la mer seront notamment analysés. Cependant, tous les niveaux de la filière des produits de la mer seront considérés au cours du projet : des producteurs (pêcheurs et aquaculteurs) aux consommateurs (intermédiaires et finaux), en passant par les entreprises de transformation, les grossistes, les détaillants, les poissonniers et les restaurateurs.



Groupe du consortium, lors du lancement du projet à Hambourg

### Le consortium

SSUCCESS réunit 24 partenaires<sup>8</sup> universitaires et industriels à travers l'Europe, de l'Islande à la Turquie et de la Finlande à l'Espagne.

A partir de l'expertise de ses partenaires, le projet s'appuiera sur des cas d'études<sup>9</sup> spécifiques en mettant à profit l'ensemble des compétences des partenaires du projet.



Les logos du consortium

### Les méthodes et pistes de recherches

SUCCESS souhaite également entrer en contact avec les intervenants de la filière des produits de la mer, afin de mettre en place des activités de coopération dans une optique de co-construction. Pour tendre vers cet objectif, un inventaire des parties prenantes est en cours et une enquête sera ensuite proposée à ces acteurs pour identifier leurs besoins et leurs éventuelles attentes. Cette participation permettra d'être informé des dernières réflexions et des avancées du projet et de s'enrichir des connaissances et des expériences de chacun (partenaires et parties prenantes).

Cette collaboration vise à impliquer le plus possible les acteurs de la filière dans les réflexions et les analyses afin de s'assurer que les résultats du projet soient réellement pertinents et utilisables.

Dans cette perspective, une plate-forme va être créée afin d'encourager les interactions entre les partenaires et les parties prenantes. Le but est de tenir compte des besoins et des attentes des différents acteurs de la filière de produits de la mer (par exemple les représentants de l'approvisionnement de l'industrie, les consommateurs, les ONG, les administrations de l'UE, etc.) qui participent aux travaux de recherche menés dans le cadre du projet.

Plusieurs pistes de recherches ont été identifiées ; les principales concernent :

- Une meilleure compréhension des comportements de consommation : afin de contribuer à l'augmentation de la demande en produits de la mer, et notamment en produits de la mer

8 - Plus d'information sur notre site Internet : <http://www.success-h2020.eu>

9 - Les cas d'études : « élevage de la carpe », « Pêche côtière », « mytiliculture », « saumon », « bar et dorade », « sole et poisson plat », « poisson blanc ».

européens, il semble important d'analyser les connaissances actuelles des consommateurs en termes d'origine, de qualité, de savoir-faire. Ceci passera par des techniques classiques d'analyse de marchés (enquêtes de panel; focus groups), mais aussi des approches alternatives et novatrices (analyse de l'impact des émissions télévisées culinaires; rôle de la restauration «hors-foyer»; analyse des représentations collectives et de leurs impacts sur la consommation des PPA, ....

**- Une recherche de marchés et produits innovants:** SUCCESS identifiera les cas de (bonnes) pratiques en matière de développement de marchés; ceci peut concerner des circuits de commercialisation alternatifs (tels que la vente directe) ou de nouveaux marchés d'exportation.

**- Une analyse du rôle des schémas de certification:** une partie des consommateurs s'intéresse à l'achat de PPA dits « responsables », en se basant sur un ou plusieurs signes distinctifs portant sur l'origine du produit (label « Bio », MSC, GLOBAL G.A.P ou des labels locaux comme « Pêcheurs de la Pointe Bretagne » en Bretagne, « pescadeRias » en Galice; ...).

ou sa contribution à l'attractivité touristique sur un territoire. Dans une logique de développement intégré du littoral, ces valeurs seront identifiées et estimées par le projet SUCCESS.

**-Valoriser les techniques de production innovantes:** SUCCESS s'attachera à identifier et médiatiser les innovations techniques: nouveaux modes de production, de transformation (filetage) ou de conservation (augmenter la durée de vie des PPA) ; nouvelles méthodes d'identification des produits et des producteurs (flash code); etc....

Une importance particulière est accordée à la communication interne et externe ainsi qu'à la dissémination tout au long du projet. Les informations liées au projet sont visibles et actualisées régulièrement sur le site Internet dédié à SUCCESS<sup>10</sup>. Le projet est actif sur les réseaux sociaux comme Twitter et Facebook mais à travers une chaîne « YouTube » dédiée au projet et à ses activités. Après l'aboutissement des différents travaux inhérents au projet, une activité importante de dissémination sera menée à travers les moyens de communication énoncés précédemment mais encore avec la participation à des congrès internationaux spécifiques aux produits de la mer et la présentation de ses résultats.

### Encadré 2 : SUCCESS – Le film

Afin d'identifier et de partager les expériences réussies en matière de compétitivité des produits de la mer et de durabilité économique, le tournage d'un film intitulé « SUCCESS STORIES » est en cours. Le but est d'aller à la rencontre d'acteurs locaux implantés dans le domaine des PPA et qui à travers des approches alternatives ont su améliorer leur compétitivité : développement d'un marché spécifique (ou de niche)<sup>11</sup>, amélioration des méthodes de production, diversification de leur offre de produits de la mer....

**- Une meilleure appréhension des valeurs non marchandes :** le secteur des PPA peut générer des effets positifs dits externes au bénéfice de la société à travers la préservation de la biodiversité dans les parcs marins ou les élevages traditionnels (« Vallée de la carpe » en Pologne)

### Bibliographie

- EC, 2014 Facts and figures on the Common Fisheries Policy, ISBN 978-92-79-34192-2  
 FAO, 2014, SOFIA ; ISBN 978-92-5-108275-1 (print)  
 FAO, 2015, Perspectives de l'alimentation, ISSN: 0251-155X (Version Imprimée)

<sup>10</sup> <http://www.success-h2020.eu>

<sup>11</sup> - Exemples en France des AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne)